



FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

4545, ave Pierre-De Coubertin
C.P. 1000, Succursale M
Montréal, Québec, H1V 3R2
Téléphone: (514) 252-3073
Télécopieur : (514) 252-3170
www.patinage.qc.ca



Avis de compétition Souvenir Georges-Ethier 2009 30 septembre au 4 octobre 2009

-----AVIS IMPORTANT-----

Veillez prendre note que le formulaire d'inscription accompagné du chèque ou mandat poste **SEULEMENT** doit être reçu au bureau de la Fédération avant la date limite ci-dessous.

DATE LIMITE : 27 AOÛT 2009, 16 heures

Veillez noter qu'aucun délai ne sera accordé, seul le courrier reçu à cette date sera considéré quelle que soit la date de mise à la poste.

SOUVENIR GEORGES-ETHIER 2009
CPA St-Eustache - Sanction P-09-002
du 30 septembre au 4 octobre 2009

Annonce :

La Fédération de patinage artistique du Québec a le plaisir de vous annoncer la compétition Souvenir Georges-Éthier 2009.

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association (7000) (B) (1.16).

Hôte :

CPA St-Eustache

Comité organisateur :

Présidente du comité organisateur :
Gestionnaire des compétitions :
Coordonnatrice :

Normand Lemay
Denis Beaudoin
Diane Choquet
dchoquet@patinage.qc.ca

Endroit de la compétition :

Aréna Paul-Tardif
220 Arthur-Sauvé
Saint-Eustache (Qc)
J7R 2H9

Aréna Florian-Guindon
220 Arthur-Sauvé
Saint-Eustache (Qc)
J7R 2H9

Dimension des pistes :

85 pieds X 185 pieds

85 pieds X 185 pieds

Règlements généraux :

La compétition Souvenir Georges-Éthier 2009 se déroulera conformément aux règlements exposés dans l'édition 2006 du manuel des règlements officiels de Patinage Canada et à tous les communiqués de Patinage Canada qui s'y rapportent. Veuillez vous reporter plus précisément à la section **7000** et à la section **5000**.

Date d'inscription :

Les inscriptions devront être reçues au bureau de la Fédération au plus tard le **27 août à 16h00**. La date limite pour les tests est le 27 août 2009.

Frais d'inscription :

Vous référer au formulaire d'inscription

* Paiement par chèque ou mandant poste SEULEMENT, au nom de la « Fédération de patinage artistique du Québec ».

Aucun chèque postdaté après le 27 août 2009 ne sera accepté.

Les frais d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite (7000) (B) (1.5) (1) (2).

Musique :

Les cassettes audio ne seront PAS acceptées. Chaque patineur ou couple devra fournir **deux (2) disques compacts CDR (et non CD-RW)** lors de l'enregistrement au moins une (1) heure avant le début de son épreuve. Il ne doit y avoir qu'un seul programme par disque (sur une piste unique) et il doit être gravé en mode audio, car les mp3 ne seront pas acceptés. Le nom du concurrent, la catégorie ainsi que la durée exacte de la musique doivent y être indiqués clairement. Les disques doivent être présentés dans leurs boîtiers protecteurs. **Nettoyez bien vos disques** et assurez-vous qu'ils ne soient pas égratignés afin d'éviter tout problème de lecture. Pour toutes questions techniques, écrivez à info@studiounisons.com.

Vidéo :

Les commandes vidéos seront prises directement sur le site de la compétition.

TESTS CENTRALISÉS

Veuillez prendre note qu'il sera possible d'essayer des tests de compétition lors de la compétition souvenir Georges-Éthier :

Critères :

- * **S'inscrire dans la catégorie dans laquelle le patineur veut être jugé pour le test ;**
- * **Le patineur ne pourra s'inscrire dans aucune autre catégorie de la même discipline (ex : s'inscrire juvénile dames et s'inscrire également Pré-novice dames pour essayer le test ne sera pas permis)**

PATINEURS EN SIMPLE

SENIOR

Selon le règlement de **Patinage Canada**.

Programme court selon règlement de **Patinage Canada**

Un programme court en musique : 2 minutes 50 secondes maximum.
Un programme de style libre en musique : Messieurs : 4 minutes et 30 secondes +/- 10 secondes.
Dames : 4 minutes +/- 10 secondes.

JUNIOR

Selon le règlement de **Patinage Canada**

Les concurrents doivent satisfaire aux critères d'admissibilité de l'UIP en matière d'âge.

Programme court selon règlement de **Patinage Canada**

Un programme court en musique : 2 minutes 50 secondes maximum.
Un programme de style libre en musique : Messieurs : 4 minutes +/- 10 secondes.
Dames : 3 minutes et 30 secondes +/- 10 secondes.

NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada**

Aucune limite d'âge.

Programme court selon règlement de **Patinage Canada**

Un programme court en musique : 2 minutes 30 secondes maximum.
Un programme de style libre en musique : Messieurs : 3 minutes et 30 secondes +/- 10 secondes.
Dames : 3 minutes +/- 10 secondes.

PRÉ-NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada**

Aucune limite d'âge.

Programme court selon règlement de **Patinage Canada**

Un programme court en musique : 2 minutes 30 secondes maximum.
Un programme de style libre en musique : Dames et Messieurs : 3 minutes +/- 10 secondes.

JUVÉNILE selon le règlement de **Patinage Canada**. Les concurrents juvéniles seront âgés de moins de 12 ans (femmes) et de moins de 13 ans (hommes) avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Un programme de style libre en musique : Dames et Messieurs : 2 min. et 30 sec. +/- 10 secondes.

PATINEURS EN COUPLE

SENIOR

Selon le règlement de **Patinage Canada**

Programme court selon règlement de **Patinage Canada**

Un programme court en musique : 2 minutes 50 secondes maximum.
Un programme de style libre en musique : 4 minutes et 30 secondes +/- 10 secondes.

JUNIOR selon le règlement de **Patinage Canada**

Programme court selon règlement de **Patinage Canada**

Un programme court en musique : 2 minutes 50 secondes maximum.
Un programme de style libre en musique : 4 minutes +/- 10 secondes

NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada**

Aucune limite d'âge

Programme court selon règlement de **Patinage Canada**

Un programme court en musique : 2 minutes 40 secondes maximum.
Un programme de style libre en musique : 3 minutes 30 secondes +/- 10 secondes.

PRÉ-NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada**

Aucune limite d'âge

Programme court selon règlement de **Patinage Canada**

Un programme court en musique : 2 minutes 40 secondes maximum.
Un programme de style libre en musique : 3 minutes +/- 10 secondes.

JUVÉNILE selon les règlements de **Patinage Canada**

Aucune limite d'âge.

Un programme de style libre en musique : 2 minutes 30 secondes +/- 10 secondes.

PATINEURS EN DANSE

NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada**

Aucune limite d'âge

Danses imposées : Silver Samba

Danse libre : Musique vocale permise.
Durée : 3 minutes +/- 10 secondes

PRÉ-NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada**

Aucune limite d'âge.

Danses imposées : Tango Harris

Danse libre : Les exigences pour ce programme sont énumérées dans le Manuel technique.
Durée : 2 minutes et 30 secondes +/- 10 secondes

JUVÉNILE selon les règlements de **Patinage Canada**

Aucune limite d'âge.

Danses imposées : Valse européenne

Danse libre : Les exigences pour ce programme sont énumérées dans le Manuel technique.
Durée : 2 minutes +/- 10 secondes

PRE-JUVÉNILÉ (A) :

Test complet préliminaire de danse.

Danses imposées:

Fiesta tango

Danse libre :

Vous référer aux exigences pour le programme Juvénile danse libre.
* NB : Le niveau pour la levée sera limité au niveau 1.

Durée :

2 minutes +/- 10 secondes

PRE-JUVÉNILÉ (B) :

Avoir réussi au moins une danse du test préliminaire de danse.

Danses imposées :

Baby Blues, Tango Canasta